



DDFIP
DES
HAUTS DE SEINE

BULLETIN DE PAYE
MOIS DE JUILLET 2022

348 金庸五部曲

A 30095

TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYE DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE GESTIONNAIRE INDICÉ CI-DESSOUS, RAPPElez VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION.

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE | € 2892,15 | TOTAUX DU MOIS | € 2114,61 | € 415,10 | € 777,54

2 65 02 63 113 027 68	COÛT TOTAL EMPLOYEUR	NET À PAYER	1 699,51 €	TOTAL CHARGES PATRONALES
-----------------------	----------------------	-------------	------------	--------------------------

MME BOUSSOU AGNES

4 RUE CHARREYRE DU CLOS
63270 SALLEDES

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

DDFIP 092

MIS EN PAIEMENT LE

27 OCTOBER 2001

VIRÉ AU COMPTE N°

FR76 3000 3006 5800 0506 7365 721
SOGEFRPP

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMITÉS PUBLICS

LA DSN SERA ETABLIE A/C DU 01/01/2022
A PARTIR DE VOS DONNEES DE PAIE

DANS VOTRE INTÉRÊT CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE



2D-DOC



M. CASQUEL PHILIPPE
4 CHARREYRE DU CLOS

63270 SALLEDES

CLERMONT FERRAND, le 9 août 2022

Références à rappeler

Numéro Identifiant 0422185X

Né le 14 septembre 1963

Numéro National d'Identification 1630963113167

Objet : Attestation de paiement délivrée par pole-emploi.fr

Le Pôle emploi AUVERGNE-RHONE-ALPES certifie avoir délivré à Monsieur CASQUEL PHILIPPE, notre allocataire, le 8 août 2022 un paiement d'allocation de 834,67 € pour la période du 13 juillet 2022 au 31 juillet 2022, par virement.

Ce montant tient compte des retenues légales et conventionnelles (CSG, RDS, précompte Sécurité Sociale, retraite complémentaire, ...).

Cette attestation authentifie le dernier paiement effectué par Pôle emploi. Elle est réalisée au vu des éléments connus à ce jour, et ne saurait être utilisée à d'autres fins.

Le Directeur

DECLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIEE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL

(Article L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)

 CETTE DECLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DECLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS :
 Aldas, Assurance chômage, Audiens, Cmio, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETTE DECLARATION SPECIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DEMARCHEES SUR :

www.guso.fr

EPA COMMUNE DE VIC LE COMTE

N° DUS : 5 6625402619

N° Employeur : 0082960157

 PLACE DE L HOTEL DE VILLE
 V5 63270 VIC LE COMTE

Code APE/NAF 8 4 1 1 Z

WEB

1 EMPLOYEUR

N° SIRET 21630457600012

Téléphone 0 4 7 3 6 9 0 2 1 2

Courriel marine.prouteau@mairie-vic-le-comte.fr

 Effectif moyen de l'année
 précédente arrêté au 31/12 (cf. note)

Conventions collectives *

Application de la CCN Spectacle vivant privé

OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

*Art L 7121-7-1 du code du travail

 Licence de
 spectacle OUI → N°

OU

 Déclare ne pas dépasser la limite
 de 6 représentations par an

OUI ✓ NON

2 SALARIE

N° Sécurité Sociale (NFS) 1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1 Date de naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique

Accord/Motif(s) applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

 Nom d'usage
 (Nom épouse, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

Bât.

Voie

Complément

Adresse

4 CHARREYRE DU CLOS

Domicile hors de France OUI

Code Postal 6 3 2 7 0 Commune S A L L E D E S

Si N° de Sécurité Sociale absent → Nationalité F R A N C A I S E

Sexe (F) ✓ (M)

Lieu de naissance

→ Département 6 3

Commune C L E R M O N T F E R R A N D

Pays de naissance FRANCE

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE
3 EMPLOI OCCUPE M U S I C I E N

Cadre

Objet du contrat de travail Marché de la céramique

4 ELEMENTS DE REVENUE PAYON (vérifié)

<input type="checkbox"/> A Salaire brut	1 4 9 6 0
<input type="checkbox"/> B Avantage en nature	0 0 0
<input type="checkbox"/> C Indemnité compensation des congés payés (sauf employeurs, associations et entreprises de droit privé)	OUI NON ✓
→ Si oui, montant : 10 % de (A+B)	0 0 0
<input type="checkbox"/> D Frais professionnels	0 0 0
<input type="checkbox"/> E Déduction pour frais professionnels avec accord du salarié	→ 20 % 25 % NON ✓
<input type="checkbox"/> F Frais professionnels spécifiques cumulables avec la déduction pour frais professionnels	0 0 0
<input type="checkbox"/> G Cotisations et contributions	1 1 8 1 6
<input type="checkbox"/> H Montant du prélevement à la source	0 0 0
<input type="checkbox"/> I Montant total à verser au Giec (G + H)	1 1 8 1 6
<input type="checkbox"/> J Salaire net à verser au salarié	1 1 5 8 4

Adresse du lieu du spectacle Place Saint-Pierre, Vic le C

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 0 2 0 7 2 0 2 2 au 0 2 0 7 2 0 2 2

1 - Artiste ✓ Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et/ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets 0 et/ou Nombre d'heures

2 - Technicien / Ouvrier Nombre d'heures effectuées

Date et heure d'embauche 0 2 0 7 2 0 2 2 à 1 8 : 0 0

Une attestation manuelle d'emploi volonté/bulletin de paie sera adressée au salarié par le Giec.

5 EMPLOYEUR

Nom FAYOLLE

Je soussigné(e),

agissant en qualité de

Prénom Cyril

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée ✓

 → Rupture anticipée à l'initiative :
 de l'employeur du salarié d'un commun accord

 • certifie que les renseignements indiqués
 sont exacts et conformes

Fait le 02 07 22 à vic le

 Signature de l'employeur ou de son représentant
 (obligatoire)

6 SALARIE

Nom CASSPUE

Je soussigné(e),

Prénom

philippe

→ accepte le présent contrat de travail

 → déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social,
 associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON ✓

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

"Lu et approuvé"

Fait le 02 07 22 à

vic le

Signature du salarié (obligatoire)

Ce volet permet de satisfaire aux obligations relatives à la forme, au contenu et à la transmission du contrat de travail à durée déterminée prévues aux articles L. 1242-12 et L. 1242-18 du code du travail. Il vaut certificat d'emploi prévu aux articles L. 7121-22 et suivants du code du travail (Congés spectacles) et attestation prévue aux articles R. 1234-10 et suivants du même code. Une copie de ce volet doit être conservée par le salarié et l'employeur. Toute fausse déclaration est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros (Art. L. 1242-1 du code du travail).

DÉCLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIÉE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL
Guichet Unique pour l'emploi d'artistes ou de techniciens par des organisateurs de spectacles vivants qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet le spectacle (Articles L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)
CETE DÉCLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRÈS DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS : Afdas, Assurance chômage, Audiens, Cmb, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETTE DÉCLARATION SPÉCIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DÉMARCHES SUR :

www.guso.fr

N° DUS : 5 6627980088

N° Employeur : 0271777125

SARL OCEANE

3 RUE DE LA MICHODIERE
V5 63000 CLERMONT FERRAND

1 EMPLOYEUR

NIR
ou N° SIRET 44929255600015

Code
APE/NAF 5 6 1 0 A

WEB

Téléphone

Courriel puydelalune@gmail.com

Eficit mensuel moyen de l'année
précédente arrêté au 31/12 (cf. notice)

Conventions collectives *

Application de la CCN Spectacle vivant privé OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

*Art L 7121-7-1 du code du travail

Licence de
spectacle

OUI

✓ N° 2020-002328

OU

Déclare ne pas dépasser la limite
de 6 représentations par an

OUI

NON ✓

2 SALARIE

N° Sécurité
Sociale (NR)

1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1

Date de
naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique
Alsace/Moselle applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

Nom d'usage
(Nom d'épouse, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

Bât.

Voie

Complément
Adresse

4 CHARREYRE DU CLOS

Domotile fiscal hors de France OUI

Code Postal 6 3 2 7 0 Commune S A L L E D E S

Si N° de Sécurité Sociale absent → Nationalité F R A N C A I S E

Sexe (F.) ✓ (M.)

Lieu de naissance

→ Département 6 3

Commune CLERMONT FERRAND

Pays de naissance FRANCE

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

3 EMPLOI OCCUPÉ M U S I C I E N

Cadre

Objet du contrat de travail concert

Adresse du lieu du spectacle Clermont-Ferrand

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 0 3 0 7 2 0 2 2 au 0 3 0 7 2 0 2 2

1- Artiste ✓ Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et / ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets _____ et / ou Nombre d'heures _____

2- Technicien / Ouvrier _____ Nombre d'heures effectuées _____

Date et heure d'embauche 0 3 0 7 2 0 2 2 à 1 8 h 0 0

4 ELEMENTS DE RÉMUNÉRATION (voir notice)

► A Salaire brut	1 1 4 2 5
► B Avantage en nature	0 0 0
► C Indemnité compensatrice de congés payés (si particuliers employeurs, associations et entreprises de droit privé)	OUI ✓ NON
→ Si oui, montant : 10 % de (A+B)	1 1 4 2
► D Frais professionnels	0 0 0
► E Déduction pour frais professionnels avec accord du salaire → 20 % ✓ 25 %	NON
► F Frais professionnels spécifiques cumulatifs avec la déduction pour frais professionnels	0 0 0
► G Cotisations et contributions	6 4 0 0
► H Montant du prélevement à la source	0 0 0
► I Montant total à verser au Guso (G + H)	6 4 0 0
► J Salaire net à verser au salarié	9 9 9 9

Une attestation mensuelle d'emploi valant bulletin de paie est adressée au salarié par le Guso.

5 EMPLOYEUR

Nom Roblet

Prénom Daniel

agissant en qualité de _____

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée ✓

→ Rupture anticipée à l'initiative :

de l'employeur du salarié d'un commun accord

• certifie que les renseignements indiqués
sont exacts et conformes

Fait le 03/07/22 à Clermont-Ferrand

Signature de l'employeur ou de son représentant
(obligatoire)

Roblet

6 SALARIE

Nom Casquel

Prénom philipe

Je soussigné(e)

→ accepte le présent contrat de travail

→ déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social, associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON ✓

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

→ Lu et approuvé

Fait le 03/07/22 à Clermont-Ferrand

Signature du salarié (obligatoire)

philipe

Art'Verne Productions

27 av. Julien

63000 CLERMONT-FERRAND

Siret 481 818 045 00033
Code APE 9001ZConvention Collective : Chanson/variétés/jazz/musiques
actuelles**Bulletin de paie**

2336

Période du 07/07/22 au 07/07/22
le 7/07/22Règlement 07/07/22 par chèque n° 11730
Numéro d'objet 11 6Z 465248 55Emploi Artiste Musicien
Statut ArtisteNIR 1 63 09 63 113 167 91
N° Congés Sp. E 644 993**Philippe CASQUEL**4 rue Charreyre du Clos
63270 SALLEDES
FRANCE

libellé	base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
1 Cachets isolés Salaire brut	173,27		173,27 173,27	
SANTE				
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	173,27	0,120 %	0,21	15,77 1,80 2,17
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale déplafonnée Complémentaire Tranche 1	173,27 173,27 173,27	4,830 % 0,280 % 5,300 %	8,37 0,49 9,18	10,38 2,30 9,95 4,19
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	173,27	2,400 %	4,16	16,81
CONGES SPECTACLES				
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
COTISATIONS PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	172,04	6,800 %	11,70	6,38
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	172,04	2,900 %	4,99	0,43
Total des Cotisations et Contributions			39,10	96,86

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu	base	taux personnalisé	montant	cumul annuel
Montant net imposable			139,16	1 660,67
Impôt sur le revenu prélevé à la source	139,16	0,00 %	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées				0,00

BASE	Période	Cumul	Net payé
Heures	12,00	156,00	
Jours	1,00	13,00	
Salaire brut	173,27	2 055,19	134,17 €
			Total versé par l'employeur
			Allégement de cotisations empl.
			270,13 € 0,00 €

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin de salaire sans limitation de durée, il peut vous aider à faire valoir vos droits.
Pour plus d'explications sur les différents termes utilisés, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur le portail du service-public.

GHS - sPAIEctacle ©

Art'Verne Productions

27 av. Julien

63000 CLERMONT-FERRAND

Siret 481 818 045 00033
Code APE 9001ZConvention Collective : Chanson/variétés/jazz/musiques
actuelles**Bulletin de paie**

2337

Période du 09/07/22 au 09/07/22
le 9/07/22Règlement 09/07/22 par chèque n° 11731
Numéro d'objet 11 6Z 465248 55**Philippe CASQUEL**4 rue Charreyre du Clos
63270 SALLEDES
FRANCE

libellé	base	Taux salarial	Part salariée	Part employeur
1 Cachets isolés Salaire brut	173,27		173,27 173,27	
SANTE				
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	173,27	0,120 %	0,21	15,77 1,80
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				2,17
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale déplafonnée Complémentaire Tranche 1	173,27 173,27 173,27	4,830 % 0,280 % 5,300 %	8,37 0,49 9,18	10,38 2,30 9,95
FAMILLE				4,19
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	173,27	2,400 %	4,16	16,81
CONGES SPECTACLES				26,68
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				6,38
COTISATIONS PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE				0,43
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	172,04	6,800 %	11,70	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	172,04	2,900 %	4,99	
Total des Cotisations et Contributions			39,10	96,86

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU**134,17**

Impôt sur le revenu	base	taux personnalisé	montant	cumul annuel
Montant net imposable			139,16	1 799,83
Impôt sur le revenu prélevé à la source	139,16	0,00 %	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées				0,00

BASE	Période	Cumul
Heures	12,00	168,00
Jours	1,00	14,00
Salaire brut	173,27	2 228,46

Net payé**134,17** €

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations empl.
270,13 €	0,00 €

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin de salaire sans limitation de durée, il peut vous aider à faire valoir vos droits.
Pour plus d'explications sur les différents termes utilisés, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur le portail du service-public.

GHS - sPAIEctacle ©

**Guso**Le guichet unique
du spectacle occasionnel**DECLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIEE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL**

Guichet Unique pour l'emploi d'artistes ou de techniciens par des organisateurs de spectacles vivants qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet le spectacle (Articles L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)

 CETTE DECLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DECLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS :
Afdas, Assurance chômage, Audiens, Cmb, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETTE DECLARATION SPECIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DEMARCHEES SUR :

www.guso.fr

N° DUS : 5 6631539786

N° Employeur : 0271777125

SARL OCEANE

3 RUE DE LA MICHODIERE
V5 63000 CLERMONT FERRAND

Code APE/NAF 5 6 1 0 A

WEB

1 EMPLOYEUR

NIR ou N° SIRET 44929255600015

Téléphone

Courriel puydelalune@gmail.com

Effectif mensuel moyen de l'année
précédente arrêté au 31/12 (cf. notice)**Conventions collectives ***Application de la CCN Spectacle vivant privé OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

*Art L. 7121-7-1 du code du travail

Licence de
spectacleOUI

N° 2020-002328

OU

Déclare ne pas dépasser la limite
de 6 représentations par an

OUI

NON **2 SALARIE**N° Sécurité
Sociale (NIR)1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1 Date de
naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique
Alsace-Moselle applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

Nom d'usage
(Nom de pouse, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

Bât.

Voie

Complément
Adresse

4 CHARREYRE DU CLOS

Domicile fiscal hors de France OUI

Code Postal 6 3 2 7 0

Commune S A L L E D E S

Sexe (F.) (M.)

Si N° de Sécurité Sociale absent →

Nationalité F R A N C A I S E

Lieu de naissance

→ Département 6 3

Commune CLERMONT FERRAND

Pays de naissance FRANCE

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE**3 EMPLOI OCCUPE M U S I C I E N**

Cadre

Objet du contrat de travail concert

Adresse du lieu du spectacle Clermont-Ferrand

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 1 0 0 7 20 2 2 au 1 0 0 7 20 2 2

1 - Artiste Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et / ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets _____ ou Nombre d'heures _____

2 - Technicien / Ouvrier _____ Nombre d'heures effectuées _____

Date et heure d'embauche 1 0 0 7 20 2 2 à 1 8 h 0 0

Une attestation mensuelle d'emploi valant bulletin de paie est adressée au salarié par le Guso.

5 EMPLOYEUR

Nom ROBLET

Prénom Daniel

Je soussigné(e)

agissant en qualité de _____

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée

→ Rupture anticipée à l'initiative :

de l'employeur du salarié d'un commun accord • certifie que les renseignements indiqués
sont exacts et conformes

Fait le 10/07/22 à Clermont

Signature de l'employeur ou de son représentant
(obligatoire)

Roblet

6 SALARIE

Nom CASQUEL

Prénom philippe

Je soussigné(e)

→ accepte le présent contrat de travail

→ déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social,
associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

"Lu et approuvé"

Signature du salarié (obligatoire)

Fait le

10/07/22

à Clermont

Ce volet permet de satisfaire aux obligations relatives à la forme, au contenu et à la transmission du contrat de travail à durée déterminée prévues aux articles L. 1242-12 et L. 1242-13 du code du travail. Il vaut certificat d'emploi prévu aux articles D.7121-32 et suivants du code du travail (Congés spectacles) et attestation prévue aux articles R.1234 et suivants du même code. Une copie de ce volet doit être conservée par le salarié et l'employeur. Toute fausse déclaration est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros (Art. L. 5429-1 du code du travail).

DÉCLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIÉE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL
Guichet Unique pour l'emploi d'artistes ou de techniciens par des organisateurs de spectacles vivants qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet le spectacle (Articles L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)
CETE DÉCLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRÈS DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS :
Afidas, Assurance chômage, Audiens, Cmb, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETE DÉCLARATION SPÉCIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DÉMARCHES SUR :

www.guso.fr

N° DUS : 5 6636650676 N° Employeur : 5493363109

V5 63410 ST ANGEL

WEB

1 EMPLOYEUR

NIR ou N° SIRET 53120482400019

Code APE/NAF 5 6 1 0 C

Téléphone 0 6 4 8 8 4 5 3 2 4 Courriel aupetitparadis63@gmail.com

Efectif mensuel moyen de l'année
précédente arrêté au 31/12 (cf. notice)

Conventions collectives *

Application de la CCN Spectacle vivant privé OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

*Art L 7121-7-1 du code du travail

Licence de spectacle OUI → N°
OU

Déclare ne pas dépasser la limite
de 6 représentations par an

OUI NON ✓

2 SALARIE

N° Sécurité Sociale (NIR)

1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1

Date de naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique Alsace-Moselle applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

Nom d'usage (Nom de père, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

Bât.

Voie

Complément Adresse

4 CHARREYRE DU CLOS

Domicile fiscal hors de France OUI

Code Postal

6 3 2 7 0

Commune S A L L E D E S

Si N° de Sécurité Sociale absent → Nationalité F R A N C A I S E

Sexe (F.) (M.) ✓

Lieu de naissance

6 3

Commune CLERMONT FERRAND

Pays de naissance FRANCE

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

3 EMPLOI OCCUPE A R T I S T E M U S I C I E N

Cadre

Objet du contrat de travail CONCERT

Adresse du lieu du spectacle AU PETIT PARADIS QUEUILLE

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 1 6 0 7 20 2 2 au 1 6 0 7 20 2 2

1 - Artiste ✓ Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et / ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets _____ et / ou Nombre d'heures _____

2 - Technicien / Ouvrier Nombre d'heures effectuées _____

Date et heure d'embauche _____ 20 _____ à _____ h

Une attestation mensuelle d'emploi valant bulletin de paie est adressée au salarié par le Guso.

4 ELEMENTS DE RÉMUNÉRATION (voir notice)

A Salaire brut	1 3 2 3 7
B Avantage en nature	0 0 0
C Indemnité compensatrice de congés payés (si particuliers employeurs, associations et entreprises de droit privé)	OUI NON ✓
Si oui, montant : 10 % de (A+B)	0 0 0
D Frais professionnels	0 0 0
E Déduction pour frais professionnels avec accord du salarié	20 % 25 % NON ✓
F Frais professionnels spécifiques cumulables avec la déduction pour frais professionnels	0 0 0
G Cotisations et contributions	9 7 5 0
H Montant du prélèvement à la source	0 0 0
I Montant total à verser au Guso (G + H)	9 7 5 0
J Salaire net à verser au salarié	1 0 2 5 0

5 EMPLOYEUR Je soussigné(e),
Nom Girin Prénom Simon

agissant en qualité de _____

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée ✓

→ Rupture anticipée à l'initiative :
de l'employeur du salarié d'un commun accord

• certifie que les renseignements indiqués
sont exacts et conformes

Fait le 16/07/22 à Quenelle

Signature de l'employeur ou de son représentant (obligatoire)

Girin

6 SALARIE Je soussigné(e),
Nom C4SPVEL Prénom philippe

→ accepte le présent contrat de travail

→ déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social, associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON ✓

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

→ Lu et approuvé "

Fait le 16/07/22 à Quenelle

Signature du salarié (obligatoire)

Philippe

DÉCLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIÉE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL
 Guichet Unique pour l'emploi d'artistes ou de techniciens par des organisateurs de spectacles vivants qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet le spectacle (Articles L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)
CETTE DÉCLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRÈS DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS :
 Afdas, Assurance chômage, Audiens, Cmb, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETTE DÉCLARATION SPÉCIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DÉMARCHES SUR :

www.guso.fr

SARL OCEANE

N° DUS : 5 6632874447 N° Employeur : 0271777125

V5 63000 CLERMONT FERRAND

WEB

1 EMPLOYEUR

NIR 44929255600015
ou N° SIRET

Code APE/NAF 5 6 1 0 A

Téléphone

Courriel puydelalune@gmail.com

Effectif mensuel moyen de l'année
précédente arrêté au 31/12 (cf. notice)

Conventions collectives *

Application de la CCN Spectacle vivant privé OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

*Art L 7121-7-1 du code du travail

Licence de spectacle OUI N° 2020-002328

OU

Déclare ne pas dépasser la limite
de 6 représentations par an

OUI

NON

2 SALARIE

N° Sécurité
Sociale (NIR)

1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1

Date de
naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique
Alsace/Moselle applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

Nom d'usage
(Nom de épouse, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

Bât.

Voie

Complément
Adresse

4 CHARREYRE DU CLOS

Domicile fiscal hors de France OUI

Code Postal 6 3 2 7 0 Commune S A L L E D E S

Si N° de Sécurité Sociale absent → Nationalité F R A N C A I S E

Sexe (F.) (M.)

Lieu de naissance

→ Département 6 3

Commune CLERMONT FERRAND

Pays de naissance FRANCE

3 EMPLOI OCCUPÉ M U S I C I E N

Cadre

Objet du contrat de travail concert

Adresse du lieu du spectacle Clermont-Ferrand

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 1 7 0 7 2 0 2 2 au 1 7 0 7 2 0 2 2

1 - Artiste Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et / ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets _____ et / ou Nombre d'heures _____

2 - Technicien / Ouvrier _____ Nombre d'heures effectuées _____

Date et heure d'embauche 1 7 0 7 2 0 2 2 à 1 8 h 0 0

Une attestation mensuelle d'emploi valant bulletin de paie est adressée au salarié par le Guso.

4 ELEMENTS DE RÉMUNÉRATION (voir notice)

A. Salaire brut	1 0 5 5 3
B. Avantage en nature	0 0 0
C. Indemnité compensatrice de congés payés (si particuliers employeurs, associations et entreprises de droit privé)	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
→ Si oui, montant : 10 % de (A+B)	1 0 5 5
D. Frais professionnels	0 0 0
E. Déduction pour frais professionnels avec accord du salarié	20 % <input checked="" type="checkbox"/> 25 % <input type="checkbox"/> NON
F. Frais professionnels spécifiques cumulables avec la déduction pour frais professionnels	0 0 0
G. Colisations et contributions	5 9 1 6
H. Montant du prélèvement à la source	0 0 0
I. Montant total à verser au Guso (G + H)	5 9 1 6
J. Salaire net à verser au salarié	9 2 3 5

5 EMPLOYEUR

Je soussigné(e),

Nom ROBLET Prénom Daniel
agissant en qualité de Responsable.

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée

→ Rupture anticipée à l'initiative :

de l'employeur du salarié d'un commun accord

• certifie que les renseignements indiqués sont exacts et conformes

Fait le 17/07/22 à Clermont

Signature de l'employeur ou de son représentant (obligatoire)

Roblet

6 SALARIE

Je soussigné(e),

Nom CASPUER Prénom philippe

→ accepte le présent contrat de travail

→ déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social, associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

→ Lu et approuvé "

Fait le 17/07/22 à Clermont

Signature du salarié (obligatoire)

DÉCLARATION UNIQUE ET SIMPLIFIÉE DES COTISATIONS SOCIALES ET CONTRAT DE TRAVAIL
Guichet Unique pour l'emploi d'artistes ou de techniciens par des organisateurs de spectacles vivants qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet le spectacle (Articles L. 7122-22 et suivants, R. 7122-14 et suivants du code du travail et articles L. 133-9 et suivants et R. 133-31 et suivants du code de la sécurité sociale)
 CETTE DÉCLARATION REGROUPE LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET CONTRIBUTIVES AUPRÈS DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE SUIVANTS : Afdas, Assurance chômage, Audiens, Cmb, Congés Spectacles et Urssaf. Elle permet également de déclarer le montant de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

CETTE DÉCLARATION SPÉCIFIQUE CONCERNE

TOUTES VOS DÉMARCHES SUR :

www.guso.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE NERI
2 AV AVENUE MARX DORMOY

N° DUS : 5 6632236873

N° Employeur : 0279510146

V5 03310 NERIS LES BAINS

WEB

1 EMPLOYEUR

NIR
ou N° SIRET 47916332100025

Code
APE/NAF 7 9 9 0 Z

Téléphone 0 4 7 0 0 3 1 1 0 3

Courriel theatreadmin@otnerislesbains.fr

Effectif mensuel moyen de l'année
précédente arrêté au 31/12 (cf. notice)

Conventions collectives *

Application de la CCN Spectacle vivant privé

OU CCN Entreprises artistiques et culturelles

Licence de
spectacle OUI → ✓ N° D-2020-004430

OU

Déclare ne pas dépasser la limite
de 6 représentations par an

OUI

NON ✓

2 SALARIE

N° Sécurité
Sociale (NIR)

1 6 3 0 9 6 3 1 1 3 1 6 7 9 1 Date de
naissance 1 4 0 9 1 9 6 3

N° INTERNE Guso

0 0 2 4 3 2 9 2 1 6

Régime spécifique
Alsace/Moselle applicable

OUI

Fonctionnaire OUI

Nom de naissance C A S Q U E L

Prénom P H I L I P P E

Nom d'usage
(Nom d'épouse, etc.)

Téléphone 0 4 7 3 7 7 9 1 1 5

Adresse N°

4 Bât.

Voie

Complément
Adresse

CHARREYRE DU CLOS

Domicile fiscal hors de France OUI

Code Postal 6 3 2 7 0 Commune S A L L E D E S

Sexe (F.) ✓ (M.)

Si N° de Sécurité Sociale absent → Nationalité F R A N C A I S E

Lieu de naissance

→ Département 6 3 Commune C L E R M O N T F E R R A N D

Pays de naissance FRANCE

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

3 EMPLOI OCCUPE A R T I S T E M U S I C I E N

Cadre

Objet du contrat de travail concert

Adresse du lieu du spectacle Esplanade du théâtre

Période d'emploi (dates de début et de fin du contrat de travail) et nombre de jours travaillés 0 0 1

du 2 1 0 7 2 0 2 2 au 2 1 0 7 2 0 2 2

1 - Artiste ✓ Pour les représentations → Nombre de cachets 0 0 1 et / ou Nombre d'heures

Pour les répétitions → Nombre de cachets ou Nombre d'heures

2 - Technicien / Ouvrier Nombre d'heures effectuées

Date et heure d'embauche 2 1 0 7 2 0 2 2 à 1 6 h 0 0

Une attestation mensuelle d'emploi valant bulletin de paie est adressée au salarié par le Guso.

4 ELEMENTS DE RÉMUNÉRATION (voir notice)

► A Salaire brut	1 4 8 5 4
► B Avantage en nature	0 0 0
► C Indemnité compensatrice de congés payés (si particuliers employeurs, associations et entreprises de droit privé)	OUI ✓ NON
→ Si oui, montant : 10 % de (A+B)	1 4 8 5
► D Frais professionnels	0 0 0
► E Déduction pour frais professionnels avec accord du salarié → 20 % ✓ 25 %	NON
► F Frais professionnels spécifiques cumulables avec la déduction pour frais professionnels	0 0 0
► G Cotisations et contributions	8 2 9 9
► H Montant du prélèvement à la source	0 0 0
► I Montant total à verser au Guso (G + H)	8 2 9 9
► J Salaire net à verser au salarié	1 3 0 0 0

5 EMPLOYEUR

Je soussigné(e)

Nom BARTHÉLEMY Prénom Marie Pierre
agissant en qualité de Directrice

• précise le motif de cessation du contrat de travail

→ Fin de contrat de travail à durée déterminée ✓

→ Rupture anticipée à l'initiative :

de l'employeur du salarié d'un commun accord

• certifie que les renseignements indiqués sont exacts et conformes

Fait le 21/07/22 à Nérac

Signature de l'employeur ou de son représentant (obligatoire)

P. J. [Signature]

6 SALARIE

Je soussigné(e)

Nom CASPUEL Prénom Philippe

→ accepte le présent contrat de travail

→ déclare être dans l'entreprise mentionnée ci-dessus, mandataire social, associé, conjoint du chef d'entreprise OUI NON ✓

→ reconnaît avoir reçu le montant du salaire net à la fin du contrat de travail

"Lu et approuvé"

21/07/22 [Signature]

Signature du salarié (obligatoire)